

Vivre en Angola

Le site des expatriés francophones en Angola

Elections 2017 en France : êtes-vous inscrit sur la bonne liste ?

Alice Styger , le lundi 12 décembre 2016

La fin de l'année approche et toute l'équipe de VEA vous souhaitera le moment venu plein de belles choses. Ce que l'on peut déjà vous dire, c'est que 2017 sera en France une année riche sur le plan politique avec les **élections présidentielles et législatives**. Mais pour pouvoir exercer votre droit de vote en 2017, vérifiez que vous êtes inscrit sur la bonne liste électorale **avant la fin du mois**.

Deux situations :

☒ Si vous rentrez en France avant les élections, il faut ABSOLUMENT demander au consulat votre **radiation** de la liste électorale consulaire. Sinon vous ne pourrez pas voter en France, même si vous êtes inscrit sur une liste électorale en France. Le formulaire de **demande de radiation** est disponible [ici](#)

☒ Si vous restez en Angola, vérifiez simplement que vous êtes **bien inscrit(e)** sur la liste consulaire. Tout cela est très clairement expliqué sur le site de l'[ambassade de France en Angola](#).

Et si vous avez encore des doutes, regardez cette **vidéo** de France Diplomatie :

Et si décidément votre cas est compliqué, posez **vos questions** sur le **Tchat Facebook** : « Comment voter quand on réside à l'étranger ? » mardi **13 décembre** de **16h30 à 18h**, heure française. Posez **dès maintenant** toutes vos questions sur la [page de l'événement sur Facebook](#).

Alors avec tout ça, plus d'excuse pour ne pas voter !

Le lundi 12 décembre 2016 à 08:56 . Classé dans [Vie pratique](#). Vous pouvez suivre toutes les réponses à ce billet via le [fils de commentaire \(RSS\)](#). Les réponses sont closes en ce moment, mais vous pouvez faire un [trackback](#) depuis votre propre site.

